« HARMONIC »

Offrons aux patients en situation palliative présentant une douleur et/ou un symptôme apparenté une offre musicale

PRENDRE SOIN AUTREMENT

CONTEXTE

Les équipes hospitalières accompagnant les patients en situation palliative se trouvent souvent en difficulté face à la souffrance et/ou l'inconfort de leurs patients. Et ce, malgré leur expertise et l'arsenal thérapeutique qui est à leur disposition.

S'orienter vers des approches non médicamenteuses permet d'élargir les possibles dans le champ du soin. La musique est une des approches médicamenteuses les plus étudiées et ses bénéfices sont maintenant reconnus par de nombreux scientifiques : hédonique, psychostimulante, antalgique, la musique est un outil aux multiples cordes dont l'utilisation dans les services de soins est plébiscitée.

"La musique est un vrai outil pour apaiser le stress des patients et, dans une moindre mesure, des soignants. Elle les accompagne dans leur angoisse, leur douleur, leur doute. Elle permet de lier une relation de confiance entre soigné-soignant. Pour moi, une révélation !"

Dr Emmanuelle DELLA MONICA, Docteur en médecine polyvalente à l'hôpital de Voiron et Présidente de Musique en tête

Chaque année des patients sont hospitalisés en situation palliative à l'hôpital de Voiron. Certains d'entre eux ont des hospitalisations de longue durée.

Les équipes de soins de l'hôpital de Voiron ont à cœur de trouver des solutions pour accompagner au mieux et apaiser si cela est possible ce temps d'hospitalisation éprouvant pour le patient et son entourage.

En 2020, près de 460 patients ont été suivis par l'Equipe Mobile d'Accompagnement du Voironnais dont 320 nouveaux patients.

De la musique pour soutenir la vie !

Offrons aux patients en situation palliative une bulle de mieux-être et d'apaisement grâce à la musique.

CHU GRENOBLE ALPES
Fonds de dotation

Ensemble, mettons la santé au sommet

SITUATION AU CHUGA

Harmonic est une action expérimentale[1] développée au sein de l'hôpital de Voiron depuis mai 2018 grâce à la collaboration de l'association Musique en tête, de l'Equipe Mobile d'Accompagnement du Voironnais et des soignants de l'hôpital de Voiron. Elle a pour but d'accompagner en musique[2] les patients en situation palliative présentant une douleur et/ou un symptôme apparenté, pendant leur temps d'hospitalisation, grâce à l'intervention d'une musicothérapeute.

A l'issue de ces 3 années et forts de cette expérimentation et des résultats très positifs auprès des patients, tous les acteurs de l'hôpital de Voiron et de l'association Musique en tête souhaitent poursuivre en élargissant cette offre musicale à l'ensemble des patients en situation palliative pris en charge au sein du nouvel hôpital de Voiron.

1. Projet élaboré par l'équipe de soins palliatifs en concertation avec l'équipe mobile d'accompagnement du Voironnais, en partenariat avec l'association Musique en tête. 55 patients avaient bénéficié de cette action expérimentale, représentant 112 séances réalisées à leur chevet.

2. En 2018, l'activité soins palliatifs du service de médecine polyvalente de l'hôpital de Voiron avait généré prés de 200 séjours pour 178 patients.

"J'ai apprécié le contact simple et le fait de pouvoir chanter. Cela m'a permis d'échapper à mon quotidien ; la chanson évoquant souvent un moment vécu heureux. Bref, oublier un instant l'hôpital et la maladie. Et retrouver de la mélodie dans ma vie !"

Témoignage d'une patiente accueillie, en 2020, en médecine polyvalente à l'hôpital de Voiron

SOLUTION

Soutenir l'intervention d'une musicothérapeute auprès de patients en situation palliative

Le projet Harmonic vise à proposer à tout patient en situation palliative[3] pris en charge au sein à l'hôpital de Voiron l'intervention d'une musicothérapeute à son chevet. Cette offre musicale leur procure un mieux-être et de l'apaisement. Les séances en chambre, également possibles avec la famille, leur permettent de :

- verbaliser les émotions ressenties, en évoquant des souvenirs heureux rattachés aux morceaux de musique écoutés
- communiquer à nouveau en chantonnant/ marmonnant, claquant des mains, tapant des pieds

La musicothérapie améliore aussi les symptômes difficiles et permet de diminuer la prise de médicaments comme les antalgiques ou anxiolytiques. Elle constitue également un outil facilitant pour les soignants qui peuvent réaliser des soins difficiles dans un contexte apaisant. Ensemble, agissons pour adoucir le temps d'hospitalisation des patients en situation palliative! Aidez-nous à offrir cet accompagnement musical, une action à forte dimension humaine et ancrée sur notre territoire.

3. Public concerné : tous les patients en situation palliative présentant une douleur et/ou tout symptôme apparenté type agitation, appréhension, opposition, repli, accueillis dans le service de médecine polyvalente de l'Hôpital de Voiron pour une durée d'hospitalisation présumée supérieure à 5 jours.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

10 000 € / an
Offre musicale
en années 2 et 3

30 000 €
sur 3 ans

10 000 €
Intervention, la 1ère année, d'une musicothérapeute au chevet des patients, à raison de 5 séances par patient de 20mn à 30 mn chacune.

FAIRE UN DON

Contact : Fonds de dotation du CHU Grenoble Alpes
M. fonds-chuga@chu-grenoble.fr - T. 04 76 76 71 85

Ensemble, mettons la santé au sommet
www.fonds-chuga.fr

© Fonds de dotation du CHUGA – [Priorité Prendre soin autrement_Projet Harmonic - Hôpital de Voiron - 11/21 - VF]